

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
DE
DROIT
COMMERCIAL

GEORGES RIPERT †

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR HONORAIRE A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

Onzième édition par

RENÉ ROBLOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE NANCY
DOYEN HONORAIRE

COMMERÇANTS — ACTES DE COMMERCE
FONDS DE COMMERCE
SOCIÉTÉS COMMERCIALES



P A R I S
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE
R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS
20, Rue Soufflot
1983

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
Préface de la 1^{re} édition	VII
Introduction	1
SECTION 1. — <i>Domaine du droit commercial</i> , n ^{os} 1-14	1
SECTION 2. — <i>Évolution du droit commercial</i> , n ^o 15	10
§ 1. Sources historiques, n ^{os} 15-25.	
§ 2. Le Code de commerce, n ^{os} 26-29.	
§ 3. Le droit commercial après le Code, n ^{os} 30-38.	
SECTION 3. — <i>Sources et technique du droit commercial</i> , n ^o 39	23
§ 1. Sources, n ^o 39.	
A. — La loi, n ^{os} 40-46.	
B. — Les usages, n ^{os} 47-52.	
C. — Le règlement corporatif, n ^{os} 53-57.	
D. — Les sources du droit du commerce international, n ^{os} 58-63.	
§ 2. Technique.	
A. — Méthode d'interprétation, n ^{os} 64-67.	
B. — Esprit du droit commercial, n ^{os} 68-75.	
C. — Doctrine, n ^{os} 76-78.	
§ 3. Législations étrangères, n ^{os} 79-84.	
SECTION 4. — <i>Organisation administrative du commerce</i> , n ^o 85	54
§ 1. Les structures administratives, n ^{os} 86-95.	
§ 2. La liberté du commerce, n ^{os} 96-103.	
§ 3. La police du commerce, n ^{os} 104-108.	
SECTION 5. — <i>La justice commerciale</i> , n ^o 109	77
§ 1. Notions générales sur le contentieux commercial, n ^{os} 110-117.	
§ 2. Organisation des tribunaux de commerce, n ^{os} 118-123.	
§ 3. Compétence des tribunaux de commerce, n ^{os} 124-128.	
§ 4. Procédure devant les tribunaux de commerce, n ^{os} 129-134.	

PREMIÈRE PARTIE. — LES COMMERÇANTS

CHAPITRE I. — Les professions commerciales , n ^o 135.	101
SECTION 1. — <i>Classement des professions</i>	101
A. — Caractères généraux de la profession, n ^{os} 136-141.	
B. — Principe du classement des professions, n ^{os} 142-147.	

	Pages
SECTION 2. — Détermination des professions commerciales, n° 148	107
§ 1. Entreprises de distribution, n°s 149-155.	
§ 2. Entreprises de production, n°s 156-160.	
§ 3. Entreprises de services, n°s 161-166.	
§ 4. Entreprises auxiliaires et intermédiaires.	
A. — Commerce de l'argent et du crédit, n°s 167-170.	
B. — Intermédiaires, n°s 171-174.	
SECTION 3. — Professions non commerciales, n° 175	122
§ 1. Exploitations économiques de caractère civil, n° 176.	
A. — Exploitations agricoles, n°s 177-180.	
B. — Industries extractives, n°s 181-184.	
§ 2. Fonctions publiques et professions libérales, n°s 185-188.	
§ 3. Employés et représentants, n°s 189-193.	
SECTION 4. — L'artisanat, n°s 194-195	132
§ 1. Définition du secteur des métiers et de l'artisan, n° 196.	
A. — Le secteur des métiers, n°s 197-202.	
B. — L'artisan, n°s 203-205.	
§ 2. Statut de l'artisanat, n°s 206-209.	
CHAPITRE II. — Condition juridique du commerçant, n° 210	142
SECTION 1. — Détermination et preuve de la condition de commerçant, n° 211	142
§ 1. Modes de preuve, n°s 212-218.	
§ 2. Le registre du commerce et des sociétés, n°s 219-221.	
A. — Organisation du registre, n°s 222-232.	
B. — Effets de l'inscription et du défaut d'inscription au registre, n°s 233-238.	
SECTION 2. — Les commerçants individus, n°s 239-240	158
§ 1. Conditions requises pour faire le commerce, n° 241.	
A. — Incapacités, n°s 242-249.	
B. — Incompatibilités et interdictions, n°s 250-254.	
C. — Commerçants étrangers, n°s 255-260.	
§ 2. Effets de la condition du commerçant sur l'état de la personne, n°s 261-269.	
§ 3. Exercice du commerce et situation des époux, n° 270.	
A. — Exercice d'un commerce distinct par la femme, n°s 271-274.	
B. — Exercice d'un commerce en commun par les deux époux, n°s 275-276.	
SECTION 3. — Les personnes morales, n° 277	183
§ 1. Personnes morales du secteur privé.	
A. — Différentes catégories, n°s 278-282 ¹ .	
B. — Groupements d'intérêt économique, n°s 282 ² -282 ³ .	
§ 2. Personnes morales du secteur public, n° 283.	
A. — L'État français, n°s 284-285.	
B. — Les États étrangers, n°s 286-287.	
C. — Les établissements internationaux, n° 288.	
D. — Entreprises des communes, des départements et des régions, n°s 289-292.	
E. — Les entreprises publiques de caractère industriel et commercial et les entreprises nationalisées, n°s 293-294 ¹ .	

	Pages
CHAPITRE III. — Les actes de commerce, n° 295	206
SECTION 1. — Détermination des actes de commerce	206
§ 1. Notions générales, n°s 296-304.	
§ 2. Actes rentrant dans l'exercice du commerce.	
A. — Rattachement des actes à la profession, n°s 305-309.	
B. — Contrats, n°s 310-314.	
C. — Engagements extra-contractuels, n°s 315-319.	
§ 3. Actes accomplis par un non-commerçant, n° 320.	
A. — Actes de commerce par leur forme, n°s 321-324.	
B. — Actes de commerce par leur objet, n°s 325-329.	
C. — Actes de commerce par leur cause, n°s 330-333.	
SECTION 2. — Régime juridique des actes de commerce, n° 334	222
§ 1. Règles de compétence, n°s 335-338.	
§ 2. Règles de preuve, n°s 339-345.	
§ 3. Autres règles spéciales aux actes de commerce, n° 346.	
A. — Règles de fond, n°s 347-353.	
B. — Clause compromissoire, n°s 354-357.	
 CHAPITRE IV. — L'entreprise commerciale, n° 358	 234
SECTION 1. — Organisation de l'entreprise	234
§ 1. Administration de l'entreprise, n°s 359-364.	
§ 2. Personnel de l'entreprise, n° 365.	
A. — Participation du personnel à la vie juridique de l'entreprise, n°s 366-370 ³ .	
B. — Diversité des catégories juridiques, n°s 371-379.	
§ 3. Publicité de l'entreprise, n°s 380-385 ¹ .	
§ 4. Le groupement des entreprises, n°s 386-387.	
SECTION 2. — Baux commerciaux et concessions immobilières, n° 388	261
§ 1. Règles spéciales aux baux commerciaux, n°s 389-399.	
§ 2. Montant du loyer, n°s 400-405 ¹ .	
§ 3. La propriété commerciale.	
A. — Règles générales, n°s 406-410.	
B. — Conditions d'application, n°s 411-416.	
C. — Procédure de renouvellement, n°s 417-420.	
D. — Refus de renouvellement et droit de reprise, n°s 421-427.	
E. — Indemnisation du locataire, n°s 428-432.	
§ 4. Les concessions immobilières, n°s 432 ¹ -432 ⁶ .	
SECTION 3. — Livres et comptes de l'entreprise	295
§ 1. Les documents comptables, n°s 433-442.	
§ 2. La comptabilité, n° 443.	
A. — Organisation générale, n°s 444-451.	
B. — Le bilan, n°s 452-460.	
SECTION 4. — Protection de l'entreprise, n° 461.	310
§ 1. La théorie générale de la concurrence déloyale, n°s 462-463.	
A. — Domaine de la protection, n°s 464-468.	
B. — Exercice de l'action, n°s 469-470 ¹ .	
§ 2. La protection conventionnelle et ses limites, n°s 471-473.	
A. — Conventions tendant à empêcher la création d'entreprises concurrentes, n°s 474-479.	
B. — Conventions tendant à réglementer l'exercice du commerce, n° 480.	
1° Les conventions d'exclusivité, n°s 481-483.	
2° Les ententes, n°s 484-492.	

	Pages
C. — Conventions tendant à réunir deux ou plusieurs entreprises sous un contrôle commun, nos 492 ¹ -492 ² .	
SECTION 5. — <i>La propriété industrielle</i> , n° 493	351
§ 1. Brevets d'invention, nos 494-505.	
§ 2. Dessins et modèles, nos 506-511.	
§ 3. Marques de fabrique et de service, nos 512-521.	
CHAPITRE V. — Le fonds de commerce	397
Généralités, nos 522-525.	
SECTION 1. — <i>Nature et éléments du fonds de commerce</i>	399
§ 1. Nature juridique du fonds, nos 526-535.	
§ 2. Éléments du fonds, nos 536-538.	
A. — Local affecté au commerce, nos 539-542.	
B. — Éléments incorporels, nos 543-545.	
C. — Éléments corporels, nos 546-547.	
SECTION 2. — <i>Propriété et exploitation du fonds</i>	411
§ 1. Rapports entre la propriété et l'exploitation, nos 548-556.	
§ 2. Gérance-location ou gérance libre, nos 557-558.	
A. — Conditions de la gérance-location, nos 559-565 ¹ .	
B. — Effets de la gérance-location, nos 565 ² -572.	
§ 3. Effets du régime matrimonial, nos 573-574.	
A. — Fonds dépendant de la communauté, nos 575-577.	
B. — Fonds propre à l'un des époux, nos 578-580.	
SECTION 3. — <i>Vente du fonds</i> , n° 581	435
§ 1. Conditions de validité de la vente, nos 582-589.	
§ 2. Formes de la vente, nos 590-595.	
§ 3. Publicité de la vente, n° 596.	
A. — Formes de la publicité, nos 597-602.	
B. — Droits des créanciers, nos 603-608.	
C. — Effets de la publicité, nos 609-613.	
§ 4. Obligations des parties, n° 614.	
A. — Obligation de garantie, nos 615-619.	
B. — Paiement du prix, nos 620-626.	
SECTION 4. — <i>Privilèges et nantissement</i>	459
§ 1. Charges réelles grevant le fonds, n° 627.	
A. — Privilège du vendeur, nos 628-630.	
B. — Nantissement conventionnel, nos 631-634.	
C. — Nantissement judiciaire, nos 635-636.	
§ 2. Inscription des privilèges, nos 637-641.	
§ 3. Effets des privilèges, nos 642-648.	
SECTION 5. — <i>Saisie et vente judiciaire du fonds</i> , nos 649-651	468
DEUXIÈME PARTIE. — LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES	
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Notions générales , nos 652-660.	471
SECTION 1. — <i>Caractères juridiques de la société</i> , n° 661	480
§ 1. Analyse de l'acte juridique, n° 662.	
A. — Concours des intéressés. Société et indivision, nos 663-668.	
B. — Recherche d'un profit. Société, association et groupement d'intérêt économique. nos 669-674 ¹ .	
§ 2. Nature de la société, nos 675-679.	

	Pages
SECTION 2. — La personnalité morale, n° 680	493
§ 1. Attribution de la personnalité morale, n°s 681-688.	
§ 2. Conséquences de la personnalité morale, n°s 689-694.	
§ 3. Représentation de la personne morale, n°s 695-700.	
SECTION 3. — Classification des sociétés	510
§ 1. Distinction des sociétés civiles et commerciales, n°s 701-705.	
§ 2. Division des sociétés commerciales, n°s 706-710.	
SECTION 4. — Les groupes de sociétés, n°s 711-715	516
 Titre I. — Sociétés de personnes. 	
CHAPITRE I. — Le contrat de société, n° 716	529
SECTION 1. — Formation du contrat de société, n°s 717-718	530
§ 1. Les associés.	
A. — Consentement des associés, n°s 719-725.	
B. — Capacité et interdictions, n°s 726-730.	
§ 2. Objet de la société, n° 731.	
A. — Apports, n°s 732-738.	
B. — Objet de l'exploitation commerciale, n°s 739-741.	
§ 3. Procédure de la constitution, n° 742.	
A. — Opérations de la période constitutive, n°s 743-744 ⁴ .	
B. — Formes de l'acte de société, n°s 745-747.	
C. — Publicité, n°s 748-753.	
§ 4. Sanctions des irrégularités, n°s 754-760.	
SECTION 2. — Effets du contrat de société, n° 761	562
§ 1. Nature du droit de l'associé, n° 762.	
A. — Caractère du droit, n°s 763-768.	
B. — Cession et transmission des parts, n°s 769-777.	
§ 2. Rapports entre associés, n° 778.	
A. — Répartition des bénéfices et des pertes, n°s 779-783.	
B. — Gestion de la société, n°s 784-787.	
SECTION 3. — Dissolution de la société	578
§ 1. Causes de dissolution, n°s 788-795.	
§ 2. Effets de la dissolution.	
A. — Liquidation, n°s 796-809.	
B. — Partage, n°s 810-813.	
§ 3. Prescription, n°s 814-819.	
CHAPITRE II. — Les différentes sociétés de personnes, n° 820	597
SECTION 1. — Société en nom collectif	597
§ 1. Notions générales, n°s 821-826.	
§ 2. Les associés.	
A. — Situation juridique des associés, n°s 827-834.	
B. — Rapports entre associés, n°s 835-838.	
§ 3. Administration de la société.	
A. — Nomination et révocation des gérants, n°s 839-843.	
B. — Pouvoirs des gérants, n°s 844-849.	
C. — Pouvoirs des associés non gérants, n°s 850-854.	
§ 4. Décès d'un associé, n°s 855-859.	

	Pages
SECTION 2. — Société en commandite.	617
§ 1. Notions générales, n ^{os} 860-869.	
§ 2. Apport du commanditaire, n ^{os} 870-878.	
§ 3. Défense d'immixtion du commanditaire, n ^{os} 879-882.	
§ 4. Répartition des bénéfices et des pertes, n ^{os} 883-886.	
SECTION 3. — Société en participation, n ^{os} 887-890.	628
§ 1. Caractères juridiques, n ^{os} 890 ¹ -896.	
§ 2. Fonctionnement, n ^{os} 897-901.	
Titre II. — Société à responsabilité limitée.	
SECTION 1. — Notions générales, n ^{os} 902-903	640
§ 1. Histoire et législation, n ^{os} 904-909.	
§ 2. Nature juridique de la société.	
A. — Caractère de la société, n ^{os} 910-912.	
B. — Personnalité morale de la société, n ^{os} 913-916.	
SECTION 2. — Constitution de la société, n ^o 917.	647
§ 1. Conditions de fond du contrat, n ^{os} 918-923.	
§ 2. Formation du capital social.	
A. — Montant et réalisation des apports, n ^{os} 924-928.	
B. — Apports en nature, n ^{os} 929-936.	
§ 3. Procédure de la constitution, n ^{os} 937-939.	
§ 4. Sanctions des irrégularités de constitution, n ^{os} 940-944.	
SECTION 3. — Droits des associés sur leurs parts sociales	665
§ 1. Régime juridique des parts sociales, n ^{os} 945-949.	
§ 2. Cession et transmission des parts, n ^{os} 950-955.	
SECTION 4. — Administration de la société, n ^o 956	672
§ 1. Les gérants, n ^o 957.	
A. — Nomination et révocation, n ^{os} 958-962.	
B. — Condition juridique, n ^{os} 963-966.	
C. — Pouvoirs, n ^{os} 967-969.	
D. — Responsabilité, n ^{os} 970-973.	
§ 2. Les pouvoirs des associés non gérants, n ^{os} 974-978.	
§ 3. Les commissaires aux comptes, n ^{os} 979-981.	
SECTION 5. — La vie sociale	692
§ 1. Répartition des bénéfices, n ^{os} 982-984.	
§ 2. Modification des statuts, n ^{os} 985-988.	
§ 3. Dissolution, fusion, transformation, n ^{os} 989-995.	

Titre III. — Société anonyme.

CHAPITRE I. — Histoire et caractères des sociétés anonymes, n ^{os} 996-997	701
SECTION 1. — Législation des sociétés par actions, n ^o 998.	702
§ 1. Histoire de la législation.	
A. — Ancien droit français, n ^{os} 999-1001.	
B. — Code de commerce, n ^{os} 1002-1004.	
C. — Loi de 1867 et textes complémentaires, n ^{os} 1005-1008.	
§ 2. Réglementation actuelle, n ^{os} 1009-1014.	
§ 3. Législations étrangères, n ^{os} 1015-1024.	

	Pages
SECTION 2. — <i>Nature juridique et structure</i> , n ^{os} 1025-1030	720
SECTION 3. — <i>Personnalité morale de la société anonyme</i> , n ^{os} 1031-1038.	726
CHAPITRE II. — Constitution de la société anonyme , n ^{os} 1039-1040	732
SECTION 1. — <i>Constitution avec appel public à l'épargne</i> , n ^o 1041	733
§ 1. Fondation de la société.	
A. — Nature de la fondation, n ^{os} 1042-1046.	
B. — Les fondateurs, n ^{os} 1047-1052.	
C. — Le contrôle initial de la fondation, n ^{os} 1053-1059.	
§ 2. Souscription des actions, n ^o 1060.	
A. — Les souscripteurs, n ^{os} 1061-1064.	
B. — Formes de la souscription, n ^{os} 1065-1067.	
C. — Nature et effets de la souscription, n ^{os} 1068-1073.	
D. — Souscription intégrale du capital social, n ^{os} 1074-1079.	
§ 3. Formation du capital.	
A. — Détermination du capital et division en actions, n ^{os} 1080-1086.	
B. — Libération des actions de numéraire, n ^{os} 1087-1092.	
C. — Évaluation des apports en nature, n ^{os} 1093-1100.	
D. — Régime des actions d'apport, n ^{os} 1101-1105.	
§ 4. Formalités constitutives.	
A. — L'assemblée générale constitutive, n ^o 1106.	
1 ^o Tenue de l'assemblée générale, n ^{os} 1107-1112.	
2 ^o Attributions de l'assemblée, n ^{os} 1113-1117 ¹ .	
B. — Statuts de la société, n ^{os} 1118-1121.	
C. — Publicité, n ^{os} 1122-1126.	
SECTION 2. — <i>Constitution sans appel public à l'épargne</i> , n ^{os} 1127-1131.	771
SECTION 3. — <i>Sanctions des irrégularités de constitution</i> , n ^o 1132	775
§ 1. Nullité de la société, n ^{os} 1133-1135.	
§ 2. Responsabilité des irrégularités de la constitution, n ^o 1136.	
A. — Responsabilité civile encourue pour la nullité, n ^{os} 1137-1138.	
B. — Responsabilité civile encourue indépendamment de l'annulation, n ^{os} 1139-1140.	
C. — Responsabilité pénale, n ^{os} 1141-1144.	
CHAPITRE III. — Les actionnaires , n ^o 1145	781
SECTION 1. — <i>Situation juridique des actionnaires</i> , n ^o 1146	781
§ 1. Nature de l'action, n ^{os} 1147-1148.	
A. — Propriété de l'action, n ^{os} 1149-1156.	
B. — Caractère négociable de l'action, n ^{os} 1157-1162.	
§ 2. Libération des actions, n ^{os} 1163-1172.	
§ 3. Différentes espèces d'actions, n ^{os} 1173-1175.	
A. — Actions de jouissance, n ^{os} 1176-1181.	
B. — Actions de priorité, n ^{os} 1182-1186.	
C. — Actions à dividende prioritaire sans droit de vote, n ^{os} 1186-1186 ¹ .	
D. — Actions à vote plural, n ^{os} 1187-1192.	

SECTION 2. — Assemblées générales d'actionnaires, n^{os} 1193-1195 . . .	811
§ 1. Assemblée générale ordinaire, n ^o 1196.	
A. — Composition de l'assemblée, n ^{os} 1197-1205.	
B. — Information des actionnaires, n ^{os} 1206-1211.	
C. — Tenue de l'assemblée, n ^{os} 1212-1219.	
D. — Objet et nullité des délibérations, n ^{os} 1220-1222.	
§ 2. Assemblée générale extraordinaire, n ^o 1223-1230.	
SECTION 3. — Droits individuels de l'actionnaire, n^{os} 1231-1233 . . .	840
§ 1. Droit de faire partie de la société, n ^{os} 1234-1241.	
§ 2. Droit de vote, n ^{os} 1242-1248.	
§ 3. Droit aux bénéfices et aux réserves, n ^{os} 1249-1251.	
§ 4. Droit de négociation des actions, n ^{os} 1252-1256 ¹ .	
CHAPITRE IV. — Administration de la société anonyme, n^{os} 1257-1259.	858
SECTION 1. — La structure traditionnelle : conseil d'administration et président, n^o 1260	860
§ 1. Statut juridique des administrateurs.	
A. — Mode de nomination, n ^{os} 1261-1265.	
B. — Conditions de nomination, n ^{os} 1266-1274.	
C. — Rétribution, n ^{os} 1275-1278.	
D. — Contrats conclus entre les administrateurs et la société, n ^{os} 1279-1284.	
E. — Fin des fonctions, n ^{os} 1285-1288.	
§ 2. Fonctionnement du conseil d'administration, n ^{os} 1289-1295.	
§ 3. Direction de la société, n ^o 1296.	
A. — Organisation de la direction, n ^{os} 1297-1307.	
B. — Pouvoirs et responsabilité des organes de direction, n ^{os} 1308-1310.	
SECTION 2. — La structure nouvelle : directoire et conseil de surveillance, n^o 1311	898
§ 1. Le directoire.	
A. — Statut juridique des membres du directoire, n ^{os} 1312-1318.	
B. — Fonctionnement du directoire, n ^{os} 1319-1322.	
§ 2. Le conseil de surveillance, n ^o 1323.	
A. — Statut juridique des membres du conseil de surveillance, n ^{os} 1324-1330.	
B. — Fonctionnement du conseil de surveillance, n ^{os} 1331-1334 ² .	
SECTION 3. — Les commissaires aux comptes	911
§ 1. Notions générales, n ^{os} 1335-1343.	
§ 2. Statut juridique des commissaires, n ^{os} 1344-1350.	
§ 3. Fonctions des commissaires, n ^{os} 1351-1356.	
§ 4. Responsabilité des commissaires, n ^{os} 1357-1359.	
SECTION 4. — Responsabilités encourues dans l'administration de la société, n^o 1360	932
§ 1. Étendue de la responsabilité, n ^o 1361.	
A. — Responsabilité pénale, n ^{os} 1362-1366.	
B. — Responsabilité civile, n ^{os} 1367-1371.	
§ 2. Attribution et exercice de l'action en responsabilité, n ^{os} 1372-1379.	
§ 3. Responsabilité aggravée au cas de liquidation des biens ou règlement judiciaire de la société, n ^{os} 1380-1380 ¹ .	

	Pages
CHAPITRE V. — Parts de fondateur et obligations, n° 1331	947
SECTION 1. — Parts de fondateur.	947
§ 1. Notions générales, n°s 1382-1387.	
§ 2. Masse des porteurs de parts, n°s 1388-1395.	
§ 3. Droits des porteurs de parts, n° 1396.	
A. — Droit sur les bénéfices et l'actif social, n°s 1397-1400.	
B. — Droit d'intervention dans la vie sociale, n°s 1401-1405.	
§ 4. Modification du régime des parts, n°s 1406-1408.	
SECTION 2. — Obligations, n°s 1409-1410	958
§ 1. Émission des obligations, n°s 1411-1412.	
A. — Conditions de l'émission, n°s 1413-1421.	
B. — Réalisation de l'émission, n°s 1422-1426.	
§ 2. Droits des obligataires, n° 1427.	
A. — Paiement des intérêts, n°s 1428-1432.	
B. — Droit au remboursement du capital, n°s 1433-1439.	
C. — Obligations convertibles en actions ou échangeables contre des actions, n°s 1440-1442.	
D. — Obligations avec bons de souscription d'actions, n°s 1442 ¹ -1442 ³ .	
E. — Protection des obligataires, n°s 1443-1449.	
§ 3. Organisation de la masse des obligataires, n° 1450.	
A. — Nature et composition de la masse, n°s 1451-1454.	
B. — Représentants de la masse, n°s 1455-1458.	
C. — Assemblée générale, n°s 1459-1466.	
§ 4. Décisions de la masse, n°s 1467-1468.	
A. — Intervention de la masse dans la vie de la société, n°s 1469-1472.	
B. — Modifications des droits des obligataires, n°s 1473-1475.	
CHAPITRE VI. — La vie sociale, n° 1476	996
SECTION 1. — Exercice social et répartition des bénéfices, n° 1477.	996
§ 1. Le bilan, n° 1478.	
A. — Règles générales de l'établissement du bilan, n°s 1479-1484.	
B. — Comptes du bilan, n°s 1485-1494 ¹ .	
§ 2. La participation des salariés, n°s 1494 ² -1494 ⁶ .	
§ 3. Les réserves, n°s 1495-1496.	
A. — Réserve légale, n°s 1497-1502.	
B. — Réserves statutaires, n°s 1503-1505.	
C. — Réserves libres, n°s 1506-1510.	
D. — Réserve de réévaluation, n°s 1511-1512.	
§ 4. Le dividende, n° 1513.	
A. — Fixation du dividende, n°s 1514-1518.	
B. — Paiement du dividende, n°s 1519-1522.	
C. — Dividendes fictifs, n°s 1523-1525.	
SECTION 2. — Modification des statuts, n° 1526	1027
§ 1. Pouvoirs de l'assemblée générale, n°s 1527-1533.	
§ 2. Limites aux pouvoirs de l'assemblée, n°s 1534-1539.	

	Pages
SECTION 3. — Modifications du capital social, n° 1540	1032
§ 1. Augmentation du capital social, n°s 1541-1542.	
A. — Augmentation du capital par apports nouveaux en numéraire ou en nature.	
1° Conditions de l'opération, n°s 1543-1548.	
2° Droit préférentiel de souscription, n°s 1549-1556.	
3° Réalisation de l'opération, n°s 1557-1565.	
4° Règles spéciales aux augmentations de capital réservées aux salariés, n°s 1565 ¹ -1565 ³ .	
B. — Conversion des réserves en actions, n°s 1566-1572.	
C. — Conversion des parts bénéficiaires et des obligations, n°s 1573-1575.	
§ 2. Réduction du capital social, n°s 1576-1584.	
SECTION 4. — Transformation, fusion et scission, n° 1585.	1056
§ 1. Transformation de la société, n°s 1586-1589.	
§ 2. Fusion, n°s 1590-1596 ¹ .	
§ 3. Scission, n°s 1597-1600.	
SECTION 5. — Dissolution de la société, n°s 1601-1608	1067
 Titre IV. — Sociétés particulières. 	
CHAPITRE I. — Sociétés privées, n° 1609	1073
SECTION 1. — Formes de sociétés communes à toutes les entreprises	1073
§ 1. Commandite par actions, n°s 1610-1612.	
A. — Situation des associés, n°s 1613-1618.	
B. — Administration de la société, n°s 1619-1622.	
C. — Contrôle, n°s 1623-1626.	
§ 2. Sociétés anonymes à participation ouvrière, n°s 1627-1634.	
§ 3. Sociétés à capital variable, n°s 1635-1642.	
SECTION 2. — Réglementation spéciale des sociétés ayant pour objet certaines entreprises, n° 1643	1085
§ 1. Sociétés coopératives, n°s 1644-1650.	
§ 2. Sociétés d'assurances et de capitalisation, n°s 1651-1658.	
§ 3. Sociétés de banque et de crédit, n°s 1659-1660.	
§ 4. Sociétés d'investissement, n°s 1661-1665.	
A. — Sociétés d'investissement à capital fixe, n°s 1666-1671.	
B. — Sociétés d'investissement à capital variable, n°s 1672-1675.	
C. — Fonds communs de placement, n°s 1676-1678 ¹ .	
§ 5. Sociétés de construction, n°s 1679-1682 ¹ .	
CHAPITRE II. — Sociétés de caractère public, n° 1683	1117
SECTION 1. — Sociétés contrôlées par l'État, n°s 1684-1692	1117
SECTION 2. — Sociétés d'économie mixte, n°s 1693-1694	1122
§ 1. L'État actionnaire, n°s 1695-1698.	
§ 2. Administration de la société, n°s 1699-1702.	
SECTION 3. — Sociétés nationalisées, n°s 1703-1708¹	1128

	Pages
CHAPITRE III. — Sociétés étrangères et internationales, n° 1709	1133
SECTION 1. — <i>Reconnaissance des sociétés étrangères, nos 1710-1714</i>	1133
SECTION 2. — <i>Condition des sociétés étrangères, nos 1715-1718</i>	1136
SECTION 3. — <i>Sociétés étrangères non reconnues et groupements sans personnalité morale, nos 1719-1722</i>	1141
SECTION 4. — <i>Sociétés internationales, nos 1723-1726</i>	1142
Table alphabétique	1145
Table analytique	1161
Addendum, voir encart volant.	